



BTS Management Commercial Opérationnel en 2 ans

Fiche formation – RNCP 38362

Certificateur : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

<u>DUREE DE LA FORMATION</u>	2 ans soit 1350 heures
<u>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION</u>	<p>L'activité du titulaire du BTS MCO s'exerce auprès de la clientèle actuelle et potentielle de l'entreprise. Elle varie en fonction des structures, des missions et des statuts de l'organisation qui l'emploie. Le titulaire du BTS MCO maîtrise les techniques essentielles de management opérationnel, de gestion et d'animation commerciale. Il utilise ses compétences en communication dans son activité courante.</p> <p>Il met en œuvre en permanence les applications et technologies digitales ainsi que les outils de traitement de l'information.</p> <p>Ses activités professionnelles exigent le respect de la législation, des règles d'éthique et de déontologie. Elles s'inscrivent également dans un souci constant de lutte contre toutes les discriminations professionnelles, de préservation de l'environnement et de contribution au développement durable.</p>
<u>OBJECTIFS METIER</u>	<p>Le titulaire du brevet de technicien supérieur Management commercial opérationnel (MCO) a pour perspective de prendre la responsabilité opérationnelle de tout ou partie d'une unité commerciale. Une unité commerciale est un lieu physique et/ou virtuel permettant à un client potentiel d'accéder à une offre de produits ou de services.</p> <p>Le titulaire du BTS MCO prend en charge la relation client dans sa globalité ainsi que l'animation et la dynamisation de l'offre. Il assure également la gestion opérationnelle de l'unité commerciale ainsi que le management de son équipe commerciale. Cette polyvalence fonctionnelle s'inscrit dans un contexte d'activités commerciales digitalisées visant à mettre en œuvre la politique commerciale du réseau et/ou de l'unité commerciale.</p>
<u>Types de Contrats</u>	<ul style="list-style-type: none">• Apprentissage
<u>Financements</u>	<ul style="list-style-type: none">• Financement par les OPCO (Opérateurs de Compétences)
CONTENU DE LA FORMATION	
<u>Domaine Professionnel</u>	<ul style="list-style-type: none">• Développement de la relation client et vente conseil E41• Animation dynamisation de l'offre commerciale E42• Gestion opérationnelle E5• Management de l'équipe commerciale E6• Parcours de professionnalisation à l'étranger (option)• Entrepreneuriat (option)
<u>Domaine Général</u>	<ul style="list-style-type: none">• Culture générale et expression E1• Culture économique juridique et managériale E3• LV1 Anglais E2• LV2 Espagnol EF1 (option)



Pôle Formation Continue et Apprentissage JB LE TAILLANDIER²

Boulevard Jean Monnet – Parc de Montaubert – 35300 FOUGERES

poleformation@lycee-jblt.fr / www.lycee-jblt.fr / 02 30 03 42 80

<u>EVALUATION DE LA FORMATION</u>	Evaluations formatives au fil de l'eau par les formateurs, réparties en deux semestres. Partiels Conseils de Suivi d'Apprentissage par semestre Examens blancs
<u>PARTICULARITES DU CENTRE</u>	Certifications PIX Voltaire TOEIC Mobilités ERASMUS
<u>PRE-REQUIS / NIVEAU D'ENTREE EN FORMATION</u>	Obtention du Baccalauréat Niveau d'accès : Niveau 4
<u>RECRUTEMENT</u>	Admissibilité : sur examen de dossier et entretien individuel - Bulletins scolaires - CV - Projet motivé Admission : tests de positionnement pour définir le parcours le plus adapté à l'apprenti - parcours standard (sans aménagement) - avec aménagement(s) (sous condition d'acceptation par l'apprenti, des renforcements méthodologiques proposés)
<u>DUREE EN CENTRE DE FORMATION ET EN ENTREPRISE</u>	1350 heures en centre de Formation Entreprise 140 jours (28 semaines) 5 semaines de congés
EXAMEN DU DIPLÔME	
<u>EPREUVES</u>	Modalités d'évaluation : Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme, relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves). Elles s'organisent différemment en fonction des compétences évaluées en évaluant des mises en situation : Forme ponctuelle écrite Forme ponctuelle orale Contrôle en cours de formation Le diplôme est aussi accessible par la VAE. Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence : En référence au décret n° 2016-1037 du 28 juillet 2016 modifiant le code de l'éducation et relatif à la reconnaissance de l'acquisition des blocs de compétences par les candidats préparant l'examen du brevet de technicien supérieur dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience, il est établi que : Le référentiel de certification du BTS est organisé en unités constituées d'un ensemble, cohérent au regard de la finalité du diplôme, de capacités, savoir-faire, compétences et savoirs. Une unité correspond à un bloc de compétences mentionné au 1° du II de l'article L. 6323-6 du code du travail. Quelle que soit la



Pôle Formation Continue et Apprentissage JB LE TAILLANDIER²

Boulevard Jean Monnet – Parc de Montaubert – 35300 FOUGERES

poleformation@lycee-jblt.fr / www.lycee-jblt.fr / 02 30 03 42 80

	<p>forme d'examen choisie, globale ou progressive, les candidats préparant le brevet de technicien supérieur dans le cadre de la formation professionnelle continue ou dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience reçoivent, pour les unités du diplôme préparé qui ont fait l'objet, au titre de la session en cours ou dans les cinq années précédentes, d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, y compris si elles ont été obtenues par la voie scolaire ou par la voie de l'apprentissage, une attestation délivrée par le recteur reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme. Au-delà de la durée de cinq ans pendant laquelle ils peuvent demander à conserver les notes obtenues, les candidats titulaires de l'attestation peuvent être dispensés à leur demande de l'obtention des unités constitutives du brevet de technicien supérieur correspondantes, sous réserve du maintien de ces unités dans le règlement d'examen de la spécialité du diplôme. En cas de modification de celle-ci, il est tenu compte d'un tableau de correspondance entre anciennes et nouvelles unités.</p>
<u>ALLEGEMENT - DISPENSES</u>	<p>Les candidats titulaires d'un BTS d'une autre spécialité, d'un DUT ou d'un diplôme national de niveau III ou supérieur seront, à leur demande, dispensés de subir l'épreuve U1 Culture générale et expression » ainsi que les unités U21 et U22 Communication en langue vivante étrangère.</p> <p>Les candidats titulaires d'un BTS d'une autre spécialité, d'un DUT ou d'une licence ayant validé une unité d'enseignement de droit, économie et management au cours de leur formation seront, à leur demande, dispensés de subir l'unité U3 « Culture économique, juridique et managériale » définie par l'arrêté du 15 février 2018 (publié au JO du 6 mars 2018)</p>
<u>NIVEAU DE SORTIE :</u>	Niveau 5
<u>POURSUITE DE FORMATION</u>	<p>Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle du domaine commercial, en licence LMD (L3 en économie-gestion ou en sciences de gestion), en école supérieure de commerce ou de gestion ou en école spécialisée par le biais des admissions parallèles.</p> <p>Exemple(s) de formation(s) possible(s)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsable de développement commercial option banque-assurance • Responsable de la distribution • Licence pro mention commercialisation de produits et services • Licence pro mention management des activités commerciales ...
<u>EMPLOIS</u>	<p>Dès l'obtention du BTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseiller de vente et de services • Vendeur/conseil • Vendeur/conseiller e-commerce • Chargé de clientèle • Chargé du service client • Marchandiseur • Manager adjoint • Second de rayon • Manager d'une unité commerciale de proximité



Pôle Formation Continue et Apprentissage JB LE TAILLANDIER²

Boulevard Jean Monnet – Parc de Montaubert – 35300 FOUGERES

poleformation@lycee-jblt.fr / www.lycee-jblt.fr / 02 30 03 42 80

<u>Lien ONISEP</u>	https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/bts-management-commercial-operationnel
MODALITES PRATIQUES	
<u>Hébergement :</u>	Possibilité d'hébergement sur la commune sur les semaines de cours en Centre de Formation (Posabitat)
<u>Restauration :</u>	Deux possibilités : <ul style="list-style-type: none">• S'inscrire en tant que demi-pensionnaire• Utiliser l'espace de pause avec micro-ondes mis à disposition
<u>Transport :</u>	Une navette dessert la liaison entre la gare routière et le centre de formation
ACCESSIBILITE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP	
	Elle reçoit sur demande lors de permanences sur le Centre de Formation. Une étude de la situation personnelle est proposée afin d'adapter au mieux la formation.